

## La gouvernance d'entreprise scrutée par la société civile



- **Léontine Mbolanomena**, Secrétaire générale, syndicat des employés USAM
- **Ketakandriana Rafitoson**, Directeur exécutif, Transparency international
- **Daniella Randriafeno**, Secrétaire exécutif EITI Madagascar
- **Modérateur : Désiré Razafindrazaka**, Directeur de COEF Ressource

Le contexte actuel fait qu'il est difficile de parler des problèmes de gouvernance d'entreprise. La mauvaise gouvernance publique a un impact considérable car l'environnement des affaires n'est pas optimal. La mauvaise gouvernance étatique s'étend à toute la vie nationale. Il est ainsi nécessaire de sensibiliser l'Etat sur ce manque d'appui de la société civile dans ses actions. Il y a en effet beaucoup d'interpellations mais peu de condamnations. Prenons l'exemple de la corruption au sein des services publics à Madagascar qui représente en moyenne 11% du Chiffre d'Affaires d'une firme, devenant ainsi une habitude normalisée.

La RSE comprend la redevabilité, la transparence et l'intégrité ainsi que le fait d'être un citoyen responsable. La gouvernance externe tient compte du contexte sociopolitique et de l'économie nationale, la société civile participant ainsi à cette gouvernance. Les points-clés de la gouvernance interne d'entreprise sont tout d'abord la redevabilité car l'entreprise rend compte de ses activités, de son rendement et de ses objectifs. Deux autres points sont primordiaux : le comportement éthique notamment à travers la déontologie ainsi que le respect des lois et procédures dans les cadres juridiques et impôts par exemple.

Il y a-t-il un lien entre syndicat et gouvernance ? Les syndicats de travailleurs soutiennent l'idée que la gouvernance d'entreprise devrait s'axer autour de la RSE notamment avec la gouvernance équitable et la mise en place de pratiques effectives. Les salariés ont leurs rôles à tenir dans la gouvernance d'entreprise. Nous constatons que les sociétés à structure pyramidale tombent rapidement en faillite. Après la suppression cette structure, la croissance peut augmenter car les employés tiennent un rôle important dans la prise de décision. L'OCDE prend en compte trois principes les concernant directement : le respect des droits humains, l'emploi et les relations professionnelles. Les syndicats de travailleurs sont des partenaires et non des adversaires qui œuvrent pour le développement de l'entreprise. Ils ont pour rôle d'éduquer et de responsabiliser le milieu professionnel, notamment en revendiquant et conscientisant les travailleurs.

Dans le cadre des industries extractives, Madagascar adhère aux normes internationales à travers l'EITI, via la publication des flux de paiements faits auprès des services administratifs. Plusieurs rapports ont été publiés pour les années fiscales allant de 2009 à 2016. En 2013, les normes ont évolué pour ajouter d'autres informations concernant notamment les dépenses sociales et les dons sociaux. Malgré le manque de redevabilité, les sociétés s'impliquent de plus en plus (Ambatovy, Toliara Sands, MCM, Malagasy Minerals, Sapetro, OMV, UNMDH, Alliance Voary Gasy, ONG Taratra, Ordre des journalistes). Une plateforme a été créée pour que les informations mises à disposition soient scrutées et proposées comme des solutions fiables et crédibles.

La sortie du rapport d'EITI n'est pas une fin en soi, il faut savoir débattre de manière positive afin de faire un bilan des actions entreprises et comment faire perdurer une démarche d'amélioration continue.

